

# Le quartier des femmes

## Au Sénégal, des détenues en détresse

**Les infanticides sont devenus un problème de société au Sénégal: en toile de fond, le manque d'éducation et de contraception ainsi que l'interdiction de l'avortement. Aïssata Kebe se bat pour la dignité et la réinsertion des femmes inculpées parce qu'elles ont tué leur enfant à la naissance. Nous l'avons suivie en prison, où des détenues tentent d'échapper à leur malédiction.**

Marie-Jo a le minois d'une adolescente, un visage en forme de cœur et une démarche mi-gracieuse, mi-rebelle, épaules en avant et jambes de ballerine. Elle a vingt ans. *"Ici, en prison, je participe aux classes de Tostan<sup>1</sup>. J'ai appris le droit à un jugement équitable: c'est le droit le plus important."* Depuis un an et neuf mois, elle est en préventive pour infanticide, comme plus de la moitié de ses codétenues. Elle risque de passer les huit prochaines années ici, dans la Maison d'Arrêt et de Correction de Thiès, la deuxième ville du Sénégal. Marie-Jo est une "détenue de confiance": pendant la journée, elle a l'autorisation de sortir du quartier des femmes et de se déplacer dans la cour principale. Elle se balance, en équilibre instable sur une chaise en plastique. *"Mes parents ne veulent plus me voir, glisse-t-elle en gardant les yeux rivés au sol. C'est difficile."*

### ELLES ACCOUCHENT TOUTES SEULES, EN MODE SURVIE

L'histoire de Marie-Jo est tristement banale. Au Sénégal, depuis 2001, plus de 500

femmes ont été inculpées parce qu'elles avaient tué leur enfant à la naissance. Le code pénal prévoit, pour les infanticides, les travaux forcés à perpétuité: en réalité, elles prennent quatre ou cinq ans de prison, mais la peine vient d'être doublée par le ministère de la Justice. *"Les femmes qui passent des années en préventive vont être jugées avec cette nouvelle règle"*, murmure Aïssata Kebe, responsable de l'ONG Tostan, en poussant la lourde porte de la prison. Elle franchit la frontière entre liberté et détention sans y penser, elle en a tellement l'habitude. *"Celles qui sont ici n'avaient aucune idée de la loi! D'un autre côté, l'enfant n'y est pour rien... et parfois, elles regrettent..."* Aïssata salue le directeur de la prison, son adjoint, les gardiens. Tout le monde la connaît et plaisante avec elle. Elle a la réplique facile et l'humour décapant, en guise de protection contre la détresse des femmes qui l'attendent avec impatience. Lorsqu'elles sortiront de la maison d'arrêt, elles n'auront plus de réputation, plus d'honneur, plus de famille. *"Les détenues ont besoin d'être soutenues"*, constate le chef de cour Yero Ndiaye en hochant la tête, *mais leurs parents les rejettent. Ce sont des jeunes filles qui commettent cela par mégarde, avec la jeunesse..."*

Régulièrement, les journaux font leurs gros titres sur les bébés découverts dans la fosse septique, dans les poubelles, corps sans vie dont on retrouve très vite les génitrices. Elles cachent leur grossesse à leur entourage et accouchent toutes seules, en mode survie. Ce sont des jeunes femmes, souvent illettrées, qui ne connaissent ni la contraception ni leur corps. Au Sénégal, seulement une

**"Quand elles sortiront de la maison d'arrêt, elles n'auront plus de réputation, plus d'honneur, plus de famille."**

### En quelques mots

- Au Sénégal, très peu de femmes ont accès à la contraception. De plus, l'interruption volontaire de grossesse est interdite par la loi et punie par des peines d'emprisonnement.
- Dans un tel contexte, de nombreuses femmes, jeunes surtout, sont enfermées pour avoir tué à la naissance l'enfant qu'elles portaient.
- Nous avons suivi, en prison, Aïssata Kebe qui soutient ces détenues grâce à l'ONG Tostan.



Photo Sabine Pannet

Khady Diop, photographiée dans le poulailler qu'Aïssata a aidé à construire, est en préventive depuis trois ans, pour infanticide.

femme sur dix se protège contre une grossesse non désirée. *“Lorsqu’elles réalisent qu’elles sont enceintes, c’est trop tard, explique Aïssata. L’avortement est interdit par la loi et puni de six mois à deux ans de prison.”* Pourtant, la moitié des femmes qui se présentent aux urgences des maternités sénégalaises souffrent des conséquences d’un avortement, spontané ou provoqué. Cela représente, chaque année, quatorze mille femmes, sans compter celles qui consultent un médecin ou une sage-femme de manière “discrète”. Et sans compter celles qui s’en sortent seules.

### “JE N’AI PAS OSÉ PLEURER DEVANT ELLES”

Assise à côté de Marie-Jo, Aïssata attrape le plat qu’une détenue lui apporte. Entre deux bouchées de riz au poisson, elle félicite la cuisinière, qui sourit discrètement sous le compliment. Aïssata est venue superviser le travail de la facilitatrice qui dispense les classes chaque après-midi. Les détenues apprennent leurs droits, le fonctionnement de leur corps, la gestion d’activités génératrices de revenus. Aïssata est entrée ici pour la première fois il y a dix ans, à la demande d’un juge.

## Témoignage

Khady est en préventive depuis trois ans pour infanticide. Après le jugement, elle passera peut-être les sept prochaines années de sa vie à la maison d’arrêt de Thiès. Khady a trois grands enfants au village. Alors qu’elle travaillait dans sa famille en ville, un cousin de sa mère l’a séduite. Au départ, elle refusait ses avances, de peur de tomber enceinte. Il lui a alors expliqué qu’il prenait des comprimés pour éviter toute conception. *“J’ai rapidement réalisé que j’attendais un enfant mais quand j’ai averti le cousin, il a refusé de porter la responsabilité et il a dit que je couchais avec d’autres hommes.”* Khady raconte alors qu’elle a caché sa grossesse, morte de honte. Elle explique qu’elle a donné naissance à un enfant mort-né, toute seule, dans les toilettes. En état de choc, elle a enterré le petit corps derrière la maison familiale, mais un de ses oncles l’a aperçue et l’a dénoncée à la police, qui est venue l’arrêter. Elle n’a aucune preuve de sa bonne foi. Il y a quelques mois, Aïssata, alors qu’elle supervisait les classes, a eu mal à la tête et a sorti des comprimés d’aspirine de son sac. *“Je me suis mise à pleurer. J’ai reconnu les médicaments que le cousin de ma mère prenait pour éviter la grossesse.”*



Photo Sabine Panet

Aïssata Kebe (foulard bleu) supervise la qualité des sachets de mil que les détenues des classes Tostan pilent, produisent et commercialisent. Elle est fière du travail des femmes!

*“Quant aux pères des enfants, lorsque la fille est enceinte, s’indigne Aïssata, ils refusent systématiquement la paternité et disent que ce n’est pas de leur responsabilité. À croire que les femmes sont toutes seules pour concevoir un enfant!”*

*“À la sortie, dit Marie-Jo, je veux continuer mes études et devenir rappeuse. Je chante et j’écris sur la vie dans la prison.”*

Elle fredonne un rap, timidement, et puis elle lève le menton et chante un peu plus fort. *“Tu étais enceinte pendant neuf mois, rejetée par la société, insultée...”* À la fin du morceau, elle s’arrête et regarde la ligne de fuite, derrière les hauts murs de la prison et les barbelés. Il est bientôt dix-sept heures, l’heure de rentrer dans la pièce que Marie-Jo partage avec vingt-cinq codétenues et la poignée d’enfants nés en prison, qui seront retirés à leur mère lorsqu’ils auront deux ans. Pour aller où? Le soleil, encore haut dans le ciel, chauffe les briques à blanc, la tôle ondulée du toit dégage une moiteur accablante. À vingt heures, les gardiennes éteindront la lumière jusqu’à demain matin. ■

1 Tostan ([www.tostan.org](http://www.tostan.org)) est une organisation d’éducation non formelle pour adultes et adolescents, en langues nationales, créée à Thiès en 1991 et dont le programme s’est aujourd’hui étendu à huit pays d’Afrique.

*“J’ai vu une cellule où les femmes étaient allongées avec leurs enfants, du matin au soir, comme des animaux. Elles étaient à même la terre, il n’y avait pas de matelas. Les toilettes étaient ouvertes, sans aucune intimité. Je n’ai pas osé pleurer devant elles. Cette nuit-là, je n’ai pas fermé l’œil.”* Aïssata a ensuite obtenu des financements pour venir en aide aux détenues et pour leur proposer un programme d’éducation, de réinsertion économique et de médiation familiale. Aujourd’hui, elle coordonne les activités de Tostan dans cinq prisons à Dakar, à Rufisque et ici, à Thiès.

### **“À CROIRE QUE LES FEMMES SONT TOUTES SEULES POUR CONCEVOIR UN ENFANT !”**

*“Les femmes qui ont commis un infanticide ne connaissent pas leur corps, insiste Aïssata en répartissant équitablement les morceaux de poisson dans le plat. Elles sont souvent mal payées, exploitées, et elles cherchent un petit ami pour les aider. Sans le faire exprès, elles tombent enceintes et elles ont honte de rentrer chez elles, alors elles attendent la fin de la grossesse.”* C’est le cas de Marie-Jo. Elle n’avait jamais entendu parler de contraception et ne savait pas comment on “attrapait une grossesse”.



Photo Sabine Panet

À l’entrée de la Maison d’Arrêt et de Correction de Thiès règne une atmosphère pesante. L’étroite frontière entre détention et liberté est dans tous les esprits.

**“Lorsqu’elles réalisent qu’elles sont enceintes, c’est trop tard. L’avortement est interdit par la loi et puni de six mois à deux ans de prison.”**

### **Soutenir le projet**

Aïssata Kebe, responsable du programme prison de l’ONG Tostan, peut être contactée via Tostan France ([www.tostanfrance.fr](http://www.tostanfrance.fr)). Très difficiles à financer, les classes en prison sont la seule chance de réinsertion des femmes à leur sortie.